**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL
Commission ad hoc

Extension et mise en conformité du bâtiment « Unithèque » de l'Université de Lausanne : la Commission parlementaire soutient unanimement la demande de crédit d'ouvrage

La Commission ad hoc appuie le projet soumis par le Conseil d'Etat. Le décret concerne un crédit d'ouvrage de 54'700'000 francs pour financer l'extension et la mise en conformité du bâtiment « Unithèque ». Un projet majeur pour l'Université de Lausanne et le Canton de Vaud.

La commission relève la qualité générale de ce projet complexe et ambitieux. Elle présentera son rapport au Grand Conseil pour la rentrée parlementaire. Les commissaires recommandent à l'unanimité l'entrée en matière sur ce projet de décret.

Mise en service en 1983, l'Unithèque comprend la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) et le restaurant. Avec la forte augmentation du nombre d'étudiants depuis une dizaine d'années, le bâtiment ne répond plus aux besoins en surfaces nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque et du restaurant. Le projet soumis à la commission permettra de disposer de 2000 places de travail - contre 863 aujourd'hui – et d'entreposer un nombre croissant d'ouvrages en doublant l'espace de stockage actuel. L'extension augmentera également la capacité d'accueil du restaurant afin de servir quelque 400 repas supplémentaires par service. Enfin, le bâtiment bénéficiera d'une mise en conformité du point de vue de la sécurité incendie et de l'assainissement énergétique.

La commission salue un projet qui s'inscrit dans un rapport respectueux avec le bâtiment planifié par Guido Cocchi. Implantée à l'arrière de celui-ci, l'extension prolonge le principe de terrasses si caractéristiques de l'Unithèque et s'intègre de manière harmonieuse dans le périmètre existant en préservant le site.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juillet 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pierre Volet, président de la Commission